

MAIRIE DE CHATEAUGIRON

Commune nouvelle de Châteaugiron, Ossé, et Saint-Aubin du Pavail

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le Lundi 9 décembre 2024 à 18h30.

Publiée, le 3 décembre 2024

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

INSTITUTIONNEL

- 1- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Dominique DONNAINT

URBANISME ET TRAVAUX

- 2- Acquisition de terrains – Commune déléguée de Ossé
- 3- Acquisition de la parcelle 254 AA n°35 – Commune déléguée de Saint-Aubin du Pavail
- 4- Lotissement du stade – Convention pour la commercialisation
- 5- Déclaration de la longueur de voirie dans le domaine communal
- 6- Mise en place d'une redevance d'occupation du domaine public pour des emprises de chantier
- 7- Sollicitation subvention pacte des mobilités locales – Liaison Ossé – Saint-Aubin

FINANCES

- 8- Commune – Ouverture de crédits anticipés 2025
- 9- Assainissement – Ouverture de crédits anticipés 2025
- 10- Décision Modificative n°1 – Budget annexe ZAC de l'Yaigne
- 11- Décision Modificative n°2 – Budget « Boulangerie »
- 12- Correction compte tiers – Correction comptable sur exercice antérieur
- 13- Assainissement collectif – Réforme des redevances – Fixation de la contre-valeur

AFFAIRES SCOLAIRES

- 14- Contribution sociale complémentaire école Saint Jean-Baptiste

RESSOURCES HUMAINES

- 15- Création de deux postes d'Agents recenseurs
- 16- Formalisation du régime des astreintes d'exploitation
- 17- Mise à jour du tableau des effectifs